

du bill S-7 (émanant du Sénat), modifiant la loi sur les compagnies d'assurance étrangères.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

### LA LOI SUR LES COMPAGNIES FIDUCIAIRES

#### MODIFICATIONS RELATIVES À CERTAINES DISPOSITIONS

L'hon. Allan J. MacEachen (au nom du ministre des Finances) propose la 1<sup>re</sup> lecture du bill S-8 (émanant du Sénat), modifiant la loi sur les compagnies fiduciaires.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

### LA LOI SUR LES COMPAGNIES DE PRÊT

#### MODIFICATIONS RELATIVES À CERTAINES DISPOSITIONS

L'hon. Allan J. MacEachen (au nom du ministre des Finances) propose la 1<sup>re</sup> lecture du bill S-9 (émanant du Sénat), modifiant la loi sur les compagnies de prêt.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

#### LES DÉPENSES DE LA RADIO D'ÉTAT ET LA PROVENANCE DES FONDS

Question n° 17—M. Broadbent:

1. Quelles ont été les dépenses totales de la Société Radio-Canada (Radio) pour les années financières 1955-1956, 1960-1961, 1961-1962, 1962-1963, 1963-1964, 1964-1965, 1966-1967, 1967-1968, 1968-1969 et quels en ont été les pourcentages financés par des fonds publics et par les revenus de la publicité commerciale?

2. Le gouvernement du Canada envisage-t-il favorablement l'élimination de la publicité commerciale sur le réseau radiophonique de Radio-Canada?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):

1. La Société Radio-Canada me transmet que le tableau ci-dessous présente les dépenses de Radio-Canada (radio), la proportion de ses dépenses financées à même la subvention de l'État et la proportion financée par les recettes publicitaires de l'année. Le solde est financé par des recettes diverses. Ne sont pas compris dans le montant des dépenses l'amortissement, les frais d'équipement, les remboursements de prêts et les frais du Service International.

	Dépenses (en milliers de dollars)	% provenant de la subvention d'État	% provenant des recettes publicitaires
1955-56	14,898	77	22
1960-61	19,017	87	12
1961-62	20,959	87	12
1962-63	20,800	86	13
1963-64	21,976	87	12
1964-65	24,543	89	10
1965-66	27,156	90	9
1966-67	31,374	92	7
1967-68	35,494	93	6
1968-69	39,598	94	5

2. Non.

#### LE PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA RECHERCHE INDUSTRIELLE DU CNRC

Question n° 22—M. Broadbent:

Pour l'année financière 1968-1969 et la présente année financière jusqu'au mois de septembre 1969, quelles ont été les dépenses prévues et les dépenses réelles du gouvernement fédéral à l'égard du programme du ministère de l'Industrie et du Commerce relativement à la Loi stimulant la recherche et le développement scientifiques, et combien de projets ont été lancés aux termes du programme?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Le Conseil national de recherches du Canada et la Société canadienne des Brevets et d'exploitation limitée me transmettent les renseignements suivants:

1.	Projets	Dépenses prévues	Dépenses réelles	
	1968-69	177	\$6,100,000.00	\$6,111,300.00
	1969-70	148*	\$6,800,000.00*	\$2,576,456.00*
		*(jusqu'au 1.9.69)	*(jusqu'au 31.3.70)	*(jusqu'au 1.9.69)